



# RAPPORT D'ACTIVITE 2025

POLE ENSEIGNEMENT ET SOIN : CEM / PHARE

**ALPYSIA**

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

[contact@alpysia.org](mailto:contact@alpysia.org)

[alpysia.org](http://alpysia.org)





## Table des matières

1. INTRODUCTION .....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....	4
2.1. Rappel des autorisations .....	4
2.2. Public accompagné .....	5
2.3. Projets menés en 2025 .....	6
3. ACTIVITE .....	8
3.1. Activité.....	8
3.2. Admissions et sorties .....	13
3.3. Absences .....	14
4. DEMARCHE QUALITE.....	14
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations.....	14
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité .....	16
4.3. Démarche d'évaluation.....	16
5. RESSOURCES HUMAINES 2025 .....	19
5.1. ETP par établissement.....	19
5.2. Mouvements du personnel .....	19
5.3. Développement des compétences .....	20
6. CONCLUSION .....	21



# 1. INTRODUCTION

L'année 2025 est marquée par la construction du nouvel établissement, qui a impliqué une forte mobilisation de l'équipe de suivi du chantier (Responsable sécurité et environnement et Directrice) ainsi que par l'évaluation HAS qui s'est déroulée au mois de mars 2025.

Les objectifs 2025 portaient sur :

- **La préparation du déménagement, prévu en août 2026 :**  
Il s'agit de prévoir l'équipement des nouveaux locaux et l'agencement des espaces d'accueil des usagers. Nous avons fait appel à un cabinet d'architecture d'intérieur pour travailler avec les professionnels sur l'agencement des nouveaux locaux. Ce travail riche s'est avéré indispensable pour préparer l'accueil des usagers dans des espaces prêts à les accueillir.
- **La préparation et l'évaluation HAS qui s'est déroulée fin mars :**  
Les recommandations ont été intégrées dans le plan d'action du projet d'établissement.
- **La poursuite du développement de la communication alternative au sein de l'établissement :**  
Une "CAAthèque" - offre de tableaux de communication et de cartes de communication diversifiées pour différents usages - a été mise en place. Ces outils ont été intégrés progressivement par les professionnels dans le quotidien des jeunes.
- **Le développement d'une offre de rééducation intensive, à partir des recommandations de la HAS :**  
L'objectif n'ayant pas été atteint en 2025, les travaux qui seront conduits sur ce sujet s'inscriront dans le cadre de la commission associative Soins en 2026.
- **La poursuite du travail de repérage des prestations visant l'amélioration de la qualité d'accompagnement :**  
Un classeur de prestations permettant d'identifier toutes les prestations proposées dans l'établissement et leurs conditions de mise en œuvre sera élaboré progressivement.



- **Le déploiement du volet « présence absence IMAGO » et le lancement du développement du projet ESMS numérique signé avec l'ARS le 4 mars 2025 :**  
Le volet "présence absence" a pu finalement se mettre en place fin 2025 pour un lancement dès janvier 2026. La condition préalable étant de fusionner les 2 structures "CEM" et "PHARE", au regard de l'organisation de l'activité aujourd'hui.
- **La participation à la coupe Serafin PH 2025 :**  
La coupe 2025 a, à nouveau, mobilisé énormément de moyens humains pour répondre à la coupe.

L'année 2025-2026 a été également marquée par la suspension d'une partie des groupes d'analyse professionnelle, au profit de "réunions générales exceptionnelles" visant à approfondir des thématiques clés pour l'accompagnement.

## 2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

### 2.1. Rappel des autorisations

EEAP LE PHARE	
Date d'ouverture	2000
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 20/12/2016 portant renouvellement pour 15 ans à compter du 03/01/2017
Nombre de places autorisées - accueil permanent	3 à 20 ans
Nombre de places autorisées - accueil temporaire	4
Nombre de places autorisées - accueil de jour	15

CEM GUILLAUME BELLUARD	
Date d'ouverture	1966
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 20/12/2016 portant renouvellement pour 15 ans à compter du 03/01/2017
Nombre de places autorisées - accueil permanent	3 à 20 ans
Nombre de places autorisées - accueil temporaire	42
Nombre de places autorisées - accueil de jour	30



## 2.2. Public accompagné

Au 31/12

<b>CEM GUILLAUME BELLUARD</b>	
Nombre de personnes accompagnées	74
Nombre d'hommes	39
Nombre de femmes	28
Moyenne d'âge	15
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	5
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	1
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	2
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	3
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	43
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	
Nombre de personnes cérébro-lésées	4
Nombre de personnes polyhandicapées	3
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	4
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	2

<b>EEAP LE PHARE</b>	
Nombre de personnes accompagnées	13
Nombre d'hommes	7
Nombre de femmes	6
Moyenne d'âge	16
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	3
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	
Nombre de personnes cérébro-lésées	
Nombre de personnes polyhandicapées	10
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	



Nous constatons une nette évolution dans le profil des jeunes accueillis :

- De plus en plus, certains arrivent par défaut de place en IME.
- Les profils orientés sont souvent des enfants présentant des troubles multiples, ne rentrant plus dans les catégories traditionnelles “déficience intellectuelle” ou “déficience motrice”.

La catégorisation telle que présentée dans les différentes enquêtes n’ont aujourd’hui plus de sens pour décrire le public accueilli. D’une part, elles ne reflètent en rien le niveau de besoin, et d’autre part, les pluri-déficiences ne peuvent être traduites dans ce type d’indicateur.

Nous regrettons que le volet “besoin” du travail de Serafin PH ait été complètement retiré au fil de l’avancée du projet car il aurait, au moins, permis de mettre en évidence l’ampleur des besoins des enfants que l’on accompagne aujourd’hui.

### 2.3. Projets menés en 2025

#### - **Prestation de Communication Alternative Augmentée (CAA)**

La dynamique institutionnelle est en marche : chaque dispositif a un référent qui assure le lien avec le COPIL CAA pour les besoins du dispositif et le suivi de la mise en place des outils individuels. Les objectifs de l’année ont été atteints.

Concernant la distribution et la mise à jour des Samu Verbal, cette prestation est gérée par un jeune en Pré-pro. Il y a eu 3 ateliers les lundis soir réunissant plusieurs familles.

Le “CAA LAB” avec les TLA imprimés a été mis en route : il s’agit d’un espace où la banque de données de pictogrammes et de tableaux de communication sont organisés pour être utilisés et distribués selon les besoins.

Les membres du COPIL ont été répartis sur l’accompagnement des dispositifs comme référence pour plus de fluidité et de réactivité.

Une journée de formation a été organisée pour les référents de communication, les enseignantes et les coordonnateurs.

#### - **Prestations avec des partenaires**

- Ateliers de danse partagée entre 9 jeunes des internats du CEM Belluard et de Baudelaire ainsi que des lycéens du lycée Baudelaire. Ces ateliers sont encadrés par une enseignante EPS, un chorégraphe de l’auditorium de Seynod et deux professionnels de Belluard.



S'en est suivi une représentation lors des Journées de l'UNSS en mai avec la présence des familles.



- Atelier Danse à Tom Morel : Depuis septembre, un atelier de danse d'1 heure est organisé chaque vendredi pour toute la classe. L'objectif est de faire des temps d'inclusion via la danse et une représentation commune en fin d'année.
- Atelier Théâtre : Un atelier Théâtre a lieu deux mercredis par mois jusqu'à fin mai 2025 pour une dizaine de jeunes des internats du CEM Belluard et de Baudelaire. A noter que des séances ont été annulées pour des raisons organisationnelles en mai et juin. Il n'y a pas eu de représentations à la fin de l'année par manque de temps pour préparer un spectacle abouti.

En revanche, une semaine de rencontre avec des ateliers à destination d'une quinzaine d'étudiants Moniteur Educateur de l'ENSEIS a été organisé autour des techniques éducatives. Ce fût un super moment d'échanges avec les élèves de Beauregard. Les jeunes ayant suivi le théâtre toute l'année ont pu mettre en place des techniques apprises.

- Caresses et boule de poil : Une rencontre par mois a été organisée jusqu'en mars puis deux jusqu'à la fin de l'année. Ces deux mercredis matin permettent aux jeunes de retrouver, d'une fois sur l'autre, les chiens et de créer de vrais échanges avec eux. Le fait de pouvoir les promener avec le maître à côté permet de les responsabiliser et ils se sentent acteur de la rencontre. Ces matinées sont des instants hors du temps pour la quinzaine de jeunes qui rencontrent les chiens à tour de rôle.



- Les Instantà'Nez : Deux séances par mois sont organisées pour les dispositifs de Primaire et de Collège. Tout au long de l'année, les professionnels remarquent que cela rend la dernière journée de la semaine moins tendue pour les enfants. La joie, les rires, la complicité qui se noue entre les enfants et les clowns est grandissante.

Ces rencontres sont très importantes pour ces dispositifs.

- Yoga : De janvier à juillet, il y a eu une séance d'1 heure au lycée Tom Morel puis une séance d'1 heure sur le dispositif Transition. Lors du bilan, il a été relevé que les lycéens de Tom Morel étaient de moins en moins demandeurs et impliqués. Ainsi, les deux heures de yoga sont proposées aux jeunes des groupes Transition, AVA et Lycée sur Belluard. Suite aux premières séances, de plus en plus de jeunes se sont montrés motivés pour participer aux séances du vendredi après-midi.

## 3.ACTIVITE

### 3.1. Activité

CEM GUILLAUME BELLUARD	
Nombre de places autorisées (ou file active)	72
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2025	
Nombres de journées prévisionnelles	15 128
Nombres de journées réalisées	13 170
Taux d'occupation	87 %
Liste d'attente du 31/12/2025	36

L'activité 2025 a été fortement impactée par les travaux de l'établissement qui ont induit une réduction significative des espaces d'accueil des enfants. Certaines admissions ont dû être différées afin de ne pas dégrader plus les conditions d'accueil déjà difficiles dans les locaux inadaptés et dans les nuisances du chantier.

Le travail de suivi de la liste d'attente et de pré-admission a été très actif durant toute l'année afin de pouvoir préparer le retour à une activité normale à la rentrée 2026, lors de l'installation dans les nouveaux locaux. 28 visites d'établissement ont été effectuées en 2025 par des familles dont 6 pour l'unité d'enseignement de Bonneville.



EEAP LE PHARE	
Nombre de places autorisées (ou file active)	15
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2025	14
Nombres de journées prévisionnelles	
Nombres de journées réalisées	
Taux d'occupation	
Liste d'attente du 31/12/2025	3

Nous constatons un très faible taux d'orientation vers l'EEAP Le Phare. Par ailleurs, les jeunes orientés ont souvent un état de santé très précaire. Les jeunes orientés sur Le Phare sont souvent des jeunes issus de pays étrangers présentant des pathologies que l'on ne rencontre plus en France. Nous constatons que le taux de prévalence d'enfants polyhandicapés est globalement en baisse en France, en particulier grâce aux progrès de la médecine néonatale. Nous allons cependant nous rapprocher de la MDPH pour affiner l'analyse quant à cette diminution d'orientation.

#### - **Accueil de jour**

L'organisation en dispositif par tranche d'âge (primaire / collège / lycée / accompagnement vie d'adulte / Transition) est à présent une organisation repérée et intégrée pour tous. Les locaux d'accueil provisoires créent des conditions difficiles à vivre pour les usagers et les professionnels, a fortiori avec le chantier de travaux juste à proximité. Chacun fait preuve d'adaptation et d'habileté pour maintenir une qualité d'accompagnement digne.

Sur l'année 2025-2026, en complément de l'offre de scolarisation interne, le CEM propose 4 unités de scolarisation externalisée en établissement scolaire :

- 2 niveaux élémentaires :
  - ✓ 1 unité d'enseignement (Ecole Nicolet à Bonneville) : 7 élèves  
Nous pouvons constater que les efforts de communication sur cette unité d'enseignement nous permettent dorénavant d'avoir une liste d'attente sur cette classe.
  - ✓ L'unité d'enseignement primaire sur l'école du Vallon permet de scolariser à temps partiel 4 à 5 enfants depuis l'année 2023.
- 1 niveau Collège :
  - ✓ L'unité d'enseignement de Beauregard accueille 9 élèves à la rentrée 2025.
- 1 niveau Lycée :
  - ✓ 7 jeunes bénéficient d'une scolarité dans l'unité d'enseignement de Tom Morel à la rentrée 2025.



## Stages des jeunes

6 usagers ont pu bénéficier de stages de formation pré-professionnelle représentant 14 périodes de stages, chez des partenaires internes ou externes à l'association.

A noter également, la participation de 4 jeunes de l'établissement au DUODAY, organisé par la Mairie d'Annecy.

## Immersion

Les passages d'établissements pour enfants aux établissements pour adultes font l'objet d'un travail de fond, qui est commencé dès les 18 ans du jeune et font l'objet soit d'ateliers d'immersion (ateliers hebdomadaires partagés avec des établissements pour adultes tels Le Goéland et L'Hérydan) soit de périodes de stage ou d'accueil temporaire. En 2025, 6 jeunes ont été concernés par 3 cycles de 4 séances-découverte d'un établissement pour adultes. 6 jeunes ont bénéficié de 20 séances d'immersion sur l'année 2024-2025. La mission portée par la coordonnatrice de parcours permet d'accompagner les familles et les jeunes progressivement vers cette nouvelle orientation et a permis des transitions sereines et réussies pour les jeunes adultes.

### - **Internat**

- Capacité d'accueil et organisation

En 2025, l'offre d'internat du Pôle Enseignement et Soins dispose d'une capacité totale de 24 lits, répartis comme suit :

- ✓ 14 places sur l'internat Belluard
- ✓ 10 places sur l'internat Baudelaire

À cette capacité s'ajoutent 4 places d'accueil temporaire de semaine accueillant des enfants à besoins spécifiques (jeunes notifiés Le Phare mais également CEM dans une logique d'adaptation aux besoins des publics accompagnés).

- Fréquentation de l'internat

Au cours de l'année 2025, 28 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement au sein de l'internat :

- ✓ 18 jeunes à temps plein, dont 5 en aménagement Creton
- ✓ 11 jeunes à temps partiel, dont 3 en aménagement Creton

Ces modalités d'accueil témoignent d'une adaptation aux besoins spécifiques des jeunes.



- Dispositif de répit - Internat de week-end

En 2025, l'internat de week-end a fonctionné sur l'ensemble de l'année avec :

- ✓ 19 week-ends d'ouverture
- ✓ 8 places disponibles par week-end

Au total, 39 jeunes ont été accompagnés :

- ✓ 34 jeunes du CEM, dont 32 en internat et 2 en accueil de jour
- ✓ 5 jeunes du Phare, tous en internat (accueil jour + nuit)

Une ouverture exceptionnelle le 11 novembre a permis l'accueil de 14 jeunes. La demande des familles pour ces temps de répit est en forte augmentation, que ce soit en accueil de jour ou en internat. Face à cela, l'équipe a su faire preuve de souplesse et d'une réelle capacité d'adaptation. Le taux de présence s'élève à 93,39 %, traduisant une forte mobilisation du dispositif.

- Internat temporaire de semaine

L'internat temporaire de semaine, initialement créé sur l'établissement Le Phare est à présent ouvert sur l'ensemble des jeunes accueillis sur le pôle. Il permet un accueil jusqu'à 90 jours par an et par jeune. En 2025, 16 jeunes ont bénéficié de ce dispositif. On observe une augmentation des besoins exprimés par les familles, notamment en matière de répit. Cette évolution est marquée par :

- ✓ L'accueil de jeunes de plus en plus jeunes (niveau primaire)
- ✓ Des besoins d'accompagnement plus spécifiques
- ✓ Une demande accrue de soutien aux aidants

- Dispositif de répit en semaine pendant les vacances

Dans le cadre du soutien aux aidants familiaux, une offre de répit en semaine a été proposée pendant les vacances scolaires. En 2025, deux semaines ont été réalisées. Ce dispositif a permis :

- ✓ D'offrir un temps de relais aux familles
- ✓ D'assurer un accompagnement de qualité en dehors des périodes habituelles
- ✓ De proposer des modalités souples (internat et accueil de jour)

Semaines réalisées :

- ✓ Du 3 au 7 mars 2025 : 15 jeunes accueillis (12 en internat avec nuitée + 3 en accueil de jour. Répartition : 11 jeunes notifiés CEM / 4 jeunes notifiés Le Phare.



- ✓ Du 11 au 15 août 2025 : 11 jeunes accueillis (3 en internat avec nuitée + 7 en accueil de jour). Répartition : 7 jeunes notifiés CEM + 4 jeunes notifiés Le Phare. Ajustement du dispositif : initialement, trois semaines étaient programmées.
- ✓ La semaine du 27 au 31 octobre 2025 (15 jeunes prévus) a dû être annulée faute de ressources humaines.

### Conclusion

L'année 2025 met en évidence :

- Une activité soutenue
- Une augmentation significative des besoins de répit
- Une évolution des profils avec des jeunes plus jeunes et aux besoins plus spécifiques
- Une forte capacité d'adaptation des équipes

Ces éléments confirment la nécessité de pérenniser et développer les solutions de répit, tout en sécurisant les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

#### - **Rééducation**

Globalement, nous ne répondons pas à l'ensemble des besoins en rééducation des jeunes accompagnés avec les moyens actuels. Cette année, nous avons été fortement impactés par de l'absentéisme en kiné et la difficulté de recrutement de nouveaux professionnels du fait des grilles salariales proposées. Cette situation n'a pas permis de mettre en œuvre les préconisations d'un groupe de travail interne sur une organisation des séances en mode prise en charge plus intensive, sur une période plus courte.

Un poste d'orthophoniste est vacant depuis 1 an, situation qui s'est aggravée suite au départ d'une autre orthophoniste. L'expertise de l'orthophonie est essentielle pour le traitement des troubles de l'oralité, dont 80 % des jeunes accueillis souffrent, ainsi que pour piloter le projet de communication alternative, prestations que l'on ne peut compenser avec des conventions libérales.

Nous constatons également un besoin croissant de suivi en psychomotricité, pour répondre à des besoins plus récents de jeunes accueillis autour des comportements défi, y compris pour accompagner les équipes éducatives dans la mise en place de nouvelles stratégies éducatives.

#### - **Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA)**

Le travail des coordonnateurs de parcours permet un suivi rigoureux des PPA des jeunes. Nous pouvons noter une nette progression dans l'adaptation des supports permettant une meilleure appropriation des projets par les usagers.



Ont été élaborés sur l'année : 68 PPA par 3 coordonnatrices, 64 recueils d'attentes des familles et usagers et 59 restitutions de projet aux familles.

Un riche travail de partenariat est également mené avec tous les partenaires gravitant autour du projet des usagers tels les autres ESMS, ASE, les libéraux (éducatifs et paramédicaux)...

### 3.2. Admissions et sorties

<b>CEM GUILLAUME BELLUARD</b>	
<b>Nombre d'admissions en 2025</b>	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	6
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	1
Provenance inconnue	
<b>Nombre de sorties en 2025</b>	
Décès	2
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	2
Réorientation vers un établissement médico-social	3
Motif inconnu	

<b>EEAP LE PHARE</b>	
<b>Nombre d'admissions en 2025</b>	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	1
Provenance inconnue	
<b>Nombre de sorties en 2025</b>	
Décès	1
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	
Réorientation vers un établissement médico-social	
Motif inconnu	

L'année 2025 a été marquée par de nombreux mouvements, et, fait remarquable, de sortie de plusieurs jeunes en situation d'amendement Creton, suite à :

- La médicalisation de places du Goéland
- Des décès dans des établissements pour adulte
- Le travail avec les familles pour les encourager à inscrire leur proche dans tous les établissements du territoire compatibles avec la notification d'orientation.



### 3.3. Absences

CEM GUILLAUME BELLUARD	
Nombre de jours d'absences	
Hospitalisation	267
Convenance personnelle	690
Autre motif d'absence	1 415

EEAP LE PHARE	
Nombre de jours d'absences	
Hospitalisation	25
Convenance personnelle	327
Autre motif d'absence	239

## 4. DEMARCHE QUALITE

### 4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

#### - Evènements indésirables déclarés en 2025

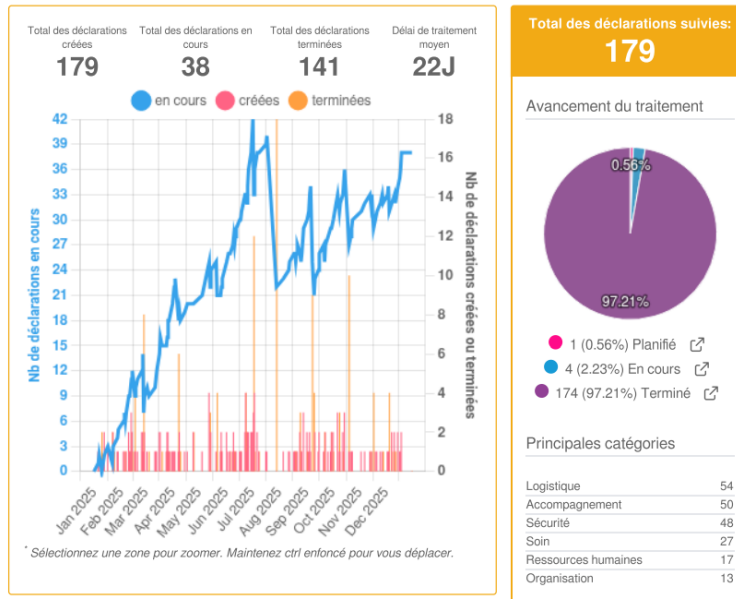
Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

Le nombre de déclarations est conséquent depuis 3 ans (167 en 2023, 164 en 2024, **179 en 2025**) ce qui témoigne de la bonne appropriation de ce process par les professionnels du PES. La sensibilisation continue des professionnels doit être poursuivie afin de maintenir le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement s'est amélioré. Il dépend cependant des actions correctrices à entreprendre.

En 2025, nous n'avons pas réalisé de signalement obligatoire d'évènement indésirable auprès des autorités (ARS) pour le PES.

Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'Administration.

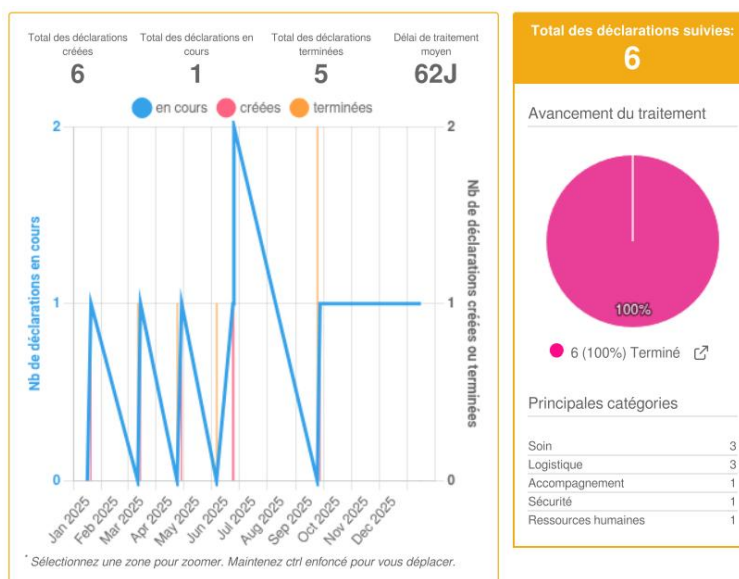


## - Plaintes et réclamations reçues en 2025

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée ([reclamation@alpysia.org](mailto:reclamation@alpysia.org)) a été peu mobilisé en 2025 (10 en 2023, 2 en 2024, **6 en 2025**).

La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des jeunes et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.





## 4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet d'établissement 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des événements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement le PES.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.

▼ PES – POLE ENSEIGNEMENT ET SOIN								7 objectifs
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
> FA PES 1 Améliorer le process de soin	ET	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 20%;"></div>	⋮	
> FA PES 3 Développer en continu la communication alternative	EH	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
> FA CPOM 1.1 Développer l'offre de scolarisation	EH	• AXE 1 CPOM - Prestat...	• CPOM	31/12/2026	Haute	<div style="width: 80%;"></div>	⋮	
> FA PES 5 Modéliser le fonctionnement en mode alternatif	EH	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2025	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
> FA PES 4 Moderniser les locaux et reconstruire les espaces de travail	EH	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2026	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
> FA HAS imp. 2.2.1 à 6 Préciser les modalités de respect des droits des usagers dans le règlement de fonctionnement du PES (liberté aller et venir / dignité intégrité / vie privée intimité / liberté opinion croyances vie spirituelle / exercice droits et libertés)	EH	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
> FA PES 2 Projet personnalisé d'accompagnement	ET	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
▼ ALPYSIA								2 objectifs
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
> FA HAS impératif 2.2.5 Actualiser les plans bleus	MV	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
> FA HAS impératif 3.11.1 Elaborer un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence	AD	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	

## 4.3. Démarche d'évaluation

Le PES est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfaction auprès des usagers et familles mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, le CEM et le Phare ont été évalués au 1<sup>er</sup> semestre 2025 par le cabinet ABAQ selon le nouveau dispositif HAS instauré en 2019.

PES	
Date de l'évaluation HAS	24, 25, 26 et 27 mars 2025



Les résultats des évaluations ont été globalement positifs avec un score **Qualiscope B** pour le CEM et le Phare.

A noter que l'évaluation a été menée dans un contexte de travaux de reconstruction de l'établissement en site occupé. L'évaluation s'est par ailleurs déroulée avec un réajustement de l'équipe d'évaluation et le remplacement de l'évaluateur principal 5 jours avant l'évaluation, pénalisant la phase de préparation.

Dans le cadre de la procédure contradictoire, nous avons signalé que *l'évaluation a pris insuffisamment en compte la particularité de cet établissement qui est également un établissement scolaire pour enfants, respectant le programme de l'Education Nationale. Nous avons déploré le fait qu'il ne nous ait pas été clairement conseillé de solliciter les familles des enfants en situation de polyhandicap, ce qui aurait permis de recueillir leurs paroles lors des entretiens accompagnés traceurs. Nous avons également noté une disparité des exigences concernant le contenu des règlements de fonctionnement. Enfin, l'évaluation a été impactée par la faible connaissance des évaluateurs du fonctionnement d'établissement pour enfants, a fortiori pour enfants en situation de polyhandicap. Leurs attentes sont restées calquées sur des pratiques d'établissements d'accueil permanents pour adultes.*

Des points d'amélioration ont été relevés, dont 7 critères impératifs, qui ont fait l'objet d'un plan d'action.

## Moyenne des cotations pour le PES

La personne **3,54 / 4**

Les professionnels **3,72 / 4**

L'établissement **3,65 / 4**

Chapitre 1 - La personne



Chapitre 2 - Les professionnels



Chapitre 3 - L'ESSMS





### **Les points positifs pour tout Alpysia :**

- Les droits des usagers sont respectés.
- Les usagers (et leurs familles) peuvent s'exprimer.
- Les usagers ont un projet personnalisé qui répond à leurs besoins.
- Les professionnels accompagnent l'autonomie, les relations sociales, la communication, la santé physique et psychique.
- Les professionnels veillent à être bien traitant.
- Les professionnels développent des partenariats pour l'inclusion, les soins, la continuité des parcours scolaires et professionnels.
- Alpysia fait attention à la qualité de l'accompagnement des usagers.
- Alpysia fait attention à la qualité de vie au travail des professionnels.

### **Les points positifs spécifiques au PES :**

- Projet immobilier pour amélioration des conditions d'accompagnement des usagers.
- Grande diversité de prises en charge et de dispositifs, richesse de l'accompagnement et de la dimension inclusive.
- Travail remarquable sur la communication (CAA, PODD, Mind-express, Samu verbal, recours aux interprètes...).
- Utilisation de Serafin-PH, Vineland pour mesurer les besoins.
- Richesse des compétences pluri en matière d'accompagnement à la santé.
- Classes externalisées.
- Participation au projet de film projeté au Festival d'Animation.

### **Les axes d'amélioration pour tout Alpysia :**

- Définir un plan de prévention et gestion des risques de maltraitance et violence.
- Actualiser le plan de gestion de crise et continuité de l'activité.

### **Les axes d'amélioration spécifiques au PES :**

- Constat de pratiques différentes selon les tranches d'âge et les lieux de prise en charge.
- Améliorer l'information sur l'accès au dossier usager par les usagers et leurs familles.
- Préciser les délais d'évaluation périodique des PP dans la procédure.
- Evaluer les risques (fugue, harcèlement, abus de faiblesse, radicalisation).
- Formaliser un programme annuel de prévention et d'éducation à la santé.
- Systématiser l'évaluation de la douleur dans tous les secteurs.
- Clarifier les consignes concernant les erreurs d'administration, effets indésirables et non observance de traitement.



## 5. RESSOURCES HUMAINES 2025

### 5.1. ETP par établissement

CEM GUILLAUME BELLUARD ET EEAP LE PHARE	
Nombre d'ETP en 2025	
CDI	92,28
CDD	7
Intérim	6,3
Autres	
ETP vacants	5,11

Depuis la crise Covid, on constate un impact fort et durable de postes vacants tout au long de l'année. Les métiers les plus touchés sont ceux liés à l'accompagnement, ce qui implique le recours à des remplacements.

La progression du nombre d'ETP en CDI (92,28 contre 89,76 en 2024) témoigne d'une amélioration lente de l'emploi. Les conditions de travail avec un soutien managérial lié à l'arrivée de 2 nouveaux Chefs de service devraient continuer de porter ses fruits.

Le recours aux CDD et à l'intérim demeure présent (environ 12 % des ETP) mais il s'inscrit davantage dans une logique d'ajustement ponctuel (remplacements, besoins spécifiques). Néanmoins, nous constatons de plus en plus des refus de candidats très motivés et répondant parfaitement au profil attendu, pour des motifs de rémunération.

Cette consolidation des équipes contribue à une meilleure continuité de l'accompagnement des enfants et à une dynamique institutionnelle plus stable.

### 5.2. Mouvements du personnel

CEM GUILLAUME BELLUARD ET EEAP LE PHARE	
Nombre d'embauches en 2025 (en nb de personne)	
CDI	16
CDD	22
Nombre de fins de contrats en 2025 (en nb de personne)	
Démission	9
Départ en retraite	1
Autres motifs de départ	4
<b>Taux global d'absentéisme</b>	<b>6,23%</b>

On constate une dynamique de recrutement soutenue avec 16 embauches en CDI. Ce chiffre qui est en augmentation par rapport aux années précédentes a permis de compenser les départs et de sécuriser les organisations. Le taux de rotation reste élevé et signe une plus grande mobilité des professionnels.



Le nombre de démissions (9) reste significatif mais inférieur à celui observé en 2024 (15), année particulièrement marquée par une instabilité managériale et organisationnelle. Cette évolution traduit un climat plus apaisé et une meilleure projection des professionnels dans leur parcours au sein des établissements.

Les 22 recrutements en CDD s'inscrivent principalement dans des logiques de remplacement (congrés, absences) et d'ajustement aux besoins d'activité.

Après une année 2024 fortement impactée par un taux d'absentéisme élevé (16 %) et par des absences prolongées de cadres, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique d'organisation stabilisée. La reconstitution complète de l'équipe d'encadrement a permis de renforcer la proximité managériale, de redonner des repères aux équipes et de sécuriser le pilotage des projets personnalisés.

### 5.3. Développement des compétences

CEM GUILLAUME BELLUARD ET EEAP LE PHARE	
Formations individuelles - Nb d'actions	4
Formations individuelles - Nb de salariés formés	4
Formations collectives - Nb d'actions	21
Formations collectives - Nb de salariés formés	73
Nombre total d'heures de formation	601
Nombre de stagiaires accueillis	37

Le nombre total d'heures de formation confirme la volonté de maintenir une dynamique de formation active, avec un nombre important de salariés formés en collectif (73 professionnels). Cette orientation traduit la volonté de soutenir les pratiques d'équipe et de renforcer la cohérence et l'harmonisation des accompagnements.

Par rapport aux années précédentes, on constate une diminution du volume global d'heures de formation (601 heures contre 1 526 en 2024 et 1 412,5 en 2023). Cette évolution s'explique par :

- Une priorisation des actions directement opérationnelles
- Un recentrage budgétaire après deux années d'investissement massif

La formation demeure un levier stratégique à double enjeu :

- Garantir la qualité des accompagnements auprès des enfants et de leurs familles,
- Soutenir la fidélisation des professionnels en leur offrant des perspectives d'évolution et de montée en compétences.

Dans un contexte de tension persistante sur certains métiers du secteur médico-social, l'investissement dans les compétences reste le seul facteur déterminant d'attractivité et de sécurisation des parcours professionnels. L'organisme de formation Alpsyria a répondu aux attentes du PES, en proposant des formations spécialisées sur l'accompagnement de nos publics et élaborées dans une optique de transversalité entre



les différents pôles des établissements et services de l'association. Ceci permet à l'ensemble des professionnels de construire un référentiel commun de connaissances et de bonnes pratiques qui vise à garantir une continuité qualitative et cohérente dans l'accompagnement du parcours de chaque usager.

## 6. CONCLUSION

Pour l'année 2026, les perspectives sont les suivantes :

- **Outils et modalités de travail**
  - Accompagnement de la montée en compétences des nouveaux professionnels dans la maîtrise de l'outil IMAGO, avec un déploiement en 2026 du module "présence absence" du logiciel permettant un suivi de l'activité plus fonctionnel.
  - Mise en œuvre du projet ESMS Numérique.
  - Passage à Office 365.
- **Evaluation HAS**
  - Mise en œuvre des plans d'actions découlant de l'évaluation HAS.
- **Préparation, avec les équipes, à l'emménagement dans les nouveaux locaux tant sur le plan matériel que sur le plan organisationnel.** En effet, la nouvelle configuration des locaux va induire une façon différente d'accompagner les jeunes.
- **Poursuite du projet de CAA :**
  - Renforcement de la mise en place des outils individuels et définition des objectifs d'utilisation (Projet Individuel de Communication).
  - Accompagnement des familles dans l'utilisation des outils au domicile.
- **Partenariat**
  - Poursuite de la collaboration avec les acteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation nationale.
  - Poursuite des activités avec des prestations externalisées qui permettent d'apporter des compétences complémentaires à celle portées par l'établissement.